

Votants : 86  
Convocation du Conseil de Communauté :  
le 8 janvier 2013  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 15 janvier 2013

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 14 janvier 2013

### DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE- CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT

#### Titulaires présents :

Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Stéphane PIERRON, Alain PARROT, Joël MISBERT, René MATHE, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Joël BOURCHENIN, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Jean-Luc MORISSET, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Olivier MARIE, Christian BREMAUD, Nicole DAVID, Gérard GIBAUT, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jacky AUBINEAU, Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Patrick BERNACCHI, Dominique BOUTIN-GARCIA, Amaury BREUILLE, Didier DAVID, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anita JAGOUX, Virginie LEONARD, Gaëlle MANGIN, Germain MEHL, Alain MEMIN, Danielle NICORA, Rose-Marie NIETO, Frédéric PASTOR, Christiane PINEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Françoise TALBOT, Marc THEBAULT, Francis THIBAUDAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Geneviève GAILLARD à Thierry DEVAUTOUR, Jacques BROSSARD à Monique SAGOT, Dominique VALLEE à Joël BOURCHENIN, Gérard LABORDERIE à Christian GRELIER, Rabah LAICHOIR à René MATHE, Robert GOUSSEAU à Joël MISBERT, Blanche BAMANA à Denis THOMMEROT, Chantal BARRE à Michel GENDREAU, Elisabeth BEAUVAIS à Marc THEBAULT, Georges BERDOLET à Claire RICHECOEUR, Jean-Pierre BOUTHILLIER à Danielle NICORA, Alain CHAUFFIER à Brigitte COMPETISSA, Annie COUTUREAU à Maryvonne ARDOUIN, Annick DEFAYE à Hüseyin YILDIZ, Francis DUPONT à Stéphane PIERRON, Nicole GRAVAT à Amaury BREUILLE, Emmanuel GROLLEAU à Bernard JOURDAIN, Nicole IZORE à Dominique BOUTIN-GARCIA, Guillaume JUIN à Sylvette RIMBAUD, Patrice LAPLACE à Christiane PINEAU, Eliane LE MAITRE à Jean-Michel TEXIER, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Alain SAUVIAC à Bernard ADAM, Jean-Louis SIMON à Jean-Pierre GAILLARD, Jean-Claude SUREAU à Gaëlle MANGIN, Jacques TAPIN à Christophe POIRIER

#### Titulaires absents suppléés :

#### Titulaires absents :

Elsie COLAS, Patrick DELAUNAY, Jacques GUILLOTEAU, Jacqueline LEFEBVRE, Nicolas MARJAULT, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Delphine PAGE, Michel PAILLEY, Alain PIVETEAU

#### Titulaires absents excusés :

Geneviève GAILLARD, Jacques BROSSARD, Pascal DUFORESTEL, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOIR, Robert GOUSSEAU, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Julie BIRET, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Alain CHAUFFIER, Annie COUTUREAU, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Nicole GRAVAT, Emmanuel GROLLEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Anne LABBE, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Aurélien MANSART, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Jacques TAPIN

**Président de séance :** Thierry DEVAUTOUR

**Secrétaire de séance :** Gaëlle MANGIN

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130114-C30-01-2013-DE  
Date de télétransmission : 17/01/2013  
Date de réception préfecture : 17/01/2013

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 14 JANVIER 2013**

### **DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT ET LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT**

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Sur Proposition de la Présidente,

L'Espace Conseil Entreprises de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux-Sèvres est chargé de collecter et de réaliser les statistiques de l'artisanat sur l'ensemble du département dans le cadre de ses missions.

La Communauté d'Agglomération de Niort, notamment le service économique souhaite disposer de données statistiques à jour et à la demande en fonction des besoins des communes de l'agglomération, des besoins d'études, pour mener des actions spécifiques et pour connaître le tissu économique de son territoire.

Dans cette convention de prestation de services, conclue jusqu'en décembre 2013, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat est chargée de réaliser les différentes études statistiques et ou production de listing à la demande sur la période définie.

La CMA s'engage à fournir à la CAN les données suivantes :

- La liste complète des entreprises inscrites au Répertoire des Métiers pour le territoire de la CAN.  
Données fournies : raison sociale, forme juridique, nom commercial, nom et prénom du dirigeant, activité, adresse, téléphone, fax, adresse mail, site web  
Périodicité : 1 fois par an (janvier 2013)  
Support : fichier informatique
- Le détail des mouvements immatriculations et radiations pour le territoire de la CAN  
Données fournies : raison sociale, forme juridique, nom commercial, nom et prénom du dirigeant, activité, adresse, téléphone, adresse mail, site web, date de début ou de fin d'activité, motif de radiation. Ces données comprendront les données de l'emploi (source URSSAF) avec un trimestre de décalage.  
Périodicité : tous les mois  
Support : fichier informatique
- La fourniture de listes, recensements ou données chiffrées à la demande de la collectivité  
Données fournies : à définir en fonction des besoins  
Périodicité : à la demande  
Support : fichier informatique

Le coût de cette prestation est de 960 €.

Accusé de réception en préfecture 079-247900806-20130114-C30-01-2013-DE Date de télétransmission : 17/01/2013 Date de réception préfecture : 17/01/2013
--

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver le renouvellement de la convention entre la CAN et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux Sèvres,
- Autoriser la Présidente à signer ladite convention,
- Autoriser la Présidente à verser 960 € à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Deux Sèvres.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 86  
Contre : 0  
Abstention : 0  
Non participé : 0

**Geneviève GAILLARD**

**Présidente**

Accusé de réception en préfecture  
079-247900806-20130114-C30-01-2013-DE  
Date de télétransmission : 17/01/2013  
Date de réception préfecture : 17/01/2013